



Réunion mensuelle du CAMRY

Date : 19 février 2015

Lieu : 11, avenue Holland, Ottawa

Coprésident et coprésidente : Carl Laguerre et Zelma Buckley

Rédaction du procès-verbal : Elizabeth Pecana

Présences

Carl Laguerre
Zelma Buckley
Antoine Moise
Paul Abi-Mansour
Behiye Cinkilic
Hayley Millington
Elizabeth Pecana
Joanne Robinson

Absences

Sandra DiGnagbo
Debbie Thomas
Aryn Keshavjee
Paulette Barker
Sandra Griffith-Bonaparte
Michael Clement
April Malhota
Steve Sharma

Invitée

Marie-Françoise Bertrand

Personne-ressource

Amarkai Laryea

La réunion est ouverte par le coprésident Carl Laguerre à 18 h 06.

1 – Adoption de l'ordre du jour

La consœur Hayley Millington, appuyée par la consœur Elizabeth Pecana, propose l'adoption de l'ordre du jour. **La motion est adoptée à la majorité. Le confrère Paul Abi-Mansour s'y oppose.**

2 – Procès-verbal de la réunion de décembre 2014

Le confrère Paul indique qu'il manque un élément au point 3b (Commentaires sur la Cérémonie de remise des prix des droits de la personne). Il soutient que la discussion à ce sujet, trop longue selon lui, s'est avérée une perte de temps.

La consœur Joanne Robinson, appuyée par la consœur Elizabeth Pecana, propose l'adoption du procès-verbal. **Le procès-verbal est adopté à l'unanimité. Motion adoptée.**

3 – Questions découlant du procès-verbal de la réunion de décembre 2014

Le confrère Paul souligne l'importance d'aborder les enjeux qui touchent l'ensemble des groupes raciaux visibles. Une discussion s'ensuit. La consœur Hayley Millington soulève la nécessité de tisser des liens avec la communauté pour renforcer l'appui aux enjeux des minorités visibles. Le confrère Carl propose de planifier le temps qui sera accordé aux enjeux sociaux. Il suggère également que, tout en continuant de remplir nos engagements sociaux et communautaires actuels, nous devrions organiser une autre réunion pour cerner les actions que nous allons entreprendre. Le confrère Antoine affirme qu'il faut renforcer nos rangs, et non les affaiblir.

4 – Projection d'un film dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs

Lieu : Salle de réunion Pat-McGrath (3 téléviseurs).
 Date : Le 26 février 2015, si la salle est disponible (à confirmer avec la consœur Mado Bachand). Sinon, la projection aura lieu le 24 février.
 Film : *Mandela, Long Walk to Freedom/Un long chemin vers la liberté* (premier choix), *Black or White* (deuxième choix).

Le Comité décide d'inviter tous les comités de l'AFPC à cette activité, mais se préoccupe de la date qui approche.

Le confrère Carl distribue un document du Sénat dressant la liste des activités prévues dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs 2015.

5 – Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale (21 mars)

La consœur Zelma a rencontré le confrère Tony Nicolas du Cercle national des peuples autochtones. Ils ont convenu d'organiser une activité le 21 mars 2015, puisque la discrimination est un enjeu qui touche leur groupe respectif. Le suivi nécessaire a été effectué, mais ce projet ne semble pas vouloir aller de l'avant. La consœur Zelma propose d'organiser un panel sur la discrimination raciale. Vu la montée de l'islamophobie au Canada, le Comité convient d'inviter un membre de la communauté arabe canadienne à titre de conférencier. Le confrère Amarkai préparera une liste de conférenciers potentiels. La salle de réunion J.K. Wyllie est réservée.

6 – Dépliants pour les comités régionaux

Dans le but de susciter la participation des membres, le Comité de l'éducation AFPC-RCN a entrepris la production de dépliants présentant le mandat et les attributions de chaque comité.

7 – Conférence du CTC en vue des prochaines élections

L'événement aura lieu les 27 et 28 février 2015 au Delta Ottawa City Centre.

Cette conférence sur l'action politique offrira des outils qui permettront d'entretenir le dialogue avec les communautés afin de renforcer l'appui politique et d'organiser des campagnes efficaces.

8 – Formation en leadership et priorités régionales

Les dirigeants syndicaux veulent revoir leur approche en misant sur la mobilisation des membres plutôt que sur un modèle de service. Cette formation est offerte à l'échelle du pays. Tous les participants seront jumelés à un mentor.

9 – Immigration

L'affaire du couple de résidents permanents canadiens contraint d'abandonner leur fils de trois ans en Inde retient l'attention des médias. Les parents du jeune garçon ont été mal informés sur les lois canadiennes en matière d'immigration et l'approche intransigeante des agents d'immigration a brisé leur famille. Dépourvu de tout recours judiciaire, le couple ne peut qu'espérer que le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration fasse preuve de compassion à leur égard. Le confrère Amarkai est chargé de rédiger une lettre au ministre lui demandant d'accorder une permission à l'enfant pour des motifs humanitaires. Le Comité exécutif révisera la lettre avant de l'envoyer au ministre.

10 – Formation du Comité par le confrère Amarkai

Le domaine des droits de la personne est vaste. Le confrère Amarkai aimerait connaître nos besoins afin de préciser le contenu de la formation. Le confrère Carl lui suggère de commencer par la base afin que soyons tous au même niveau.

Le Comité reconnaît que cette formation pourrait encourager la participation des membres. Le confrère Amarkai doit préparer une description bilingue du cours qui sera distribuée aux membres du CAMRV. Le confrère Carl propose qu'une fois que nous aurons traité les questions découlant du procès-verbal, nous cédions la parole au confrère Amarkai afin qu'il nous donne la formation.

11 – Questions diverses

- La consœur Elizabeth suggère d'envoyer la liste des dirigeants élus du CAMRV aux membres.
- La consœur Joanne discute du colloque sur la santé et le bien-être qui aura lieu le samedi 11 avril 2015, de 9 h 30 à 14 h 30, au 233, rue Gilmour. L'entrée est gratuite et un repas léger sera servi. Des sujets tels le soutien aux aidants naturels, la planification financière et successorale et l'hébergement en foyer de groupe seront abordés.
- Le confrère Antoine discute de sa participation au Programme de développement syndical.
- Le confrère Amarkai enverra par courriel au Comité exécutif un devis pour la fabrication du macaron magnétique arborant le mandat du CAMRV.
- Pour faire suite à la discussion avec la consœur Johanne Labine, la consœur Zelma demande s'il y a des nouvelles au sujet de la formation du CAMRV. Le confrère Amarkai affirme que les choses se précisent et qu'il est censé rencontrer la consœur Johanne à ce sujet.
- La consœur Sandra DiGnabo fait partie du Comité des résolutions générales. Afin d'obtenir les appuis nécessaires pour certaines résolutions du CAMRV, elle souhaite prendre contact avec des personnes déléguées au Congrès de l'AFPC ou avec des membres proches de celles-ci.
- Comme nous en avons déjà discuté, les délégués des groupes d'équité qui ont été élus lors des conférences Équité en novembre 2013 ne sont pas reconnus comme membres du Comité national des droits de la personne (CNDP). La déléguée des groupes raciaux visibles qui habite la RCN a demandé de participer aux réunions à titre d'observatrice, mais une décision pour l'en empêcher a été rendue. La consœur Zelma indique pourtant que les délégués des groupes d'équité sont présentés comme membres du CNDP dans un document qui dresse la liste des membres des comités du CNA. Elle croit qu'il faut discuter du problème avec l'AFPC, car les délégués des groupes d'équité auront du mal à se prononcer sur les enjeux nationaux s'ils ne sont pas au fait des préoccupations soulevées par le CNDP. La consœur Zelma s'engage à transmettre le document au confrère Amarkai.

Comme il n'y a plus de points à traiter, le confrère Antoine, appuyé par la consœur Elizabeth, propose de lever la séance. **Motion adoptée à 19 h 50.**

La prochaine réunion aura le 19 mars 2015 à 17 h 45.